

Motion du Conseil de gestion
de l'UFR de LLSH, Université d'Angers

Les élu·e·s du Conseil de gestion de la Faculté de Lettres, Langues et Sciences Humaines de l'Université d'Angers, réuni le 9 mars 2020, manifestent leurs craintes quant à la prochaine Loi de Programmation Pluriannuelle de la Recherche (LPPR).

Cette loi, dont le contenu, de même que la forme, restent volontairement flous, montre tout de même qu'elle s'inscrit dans la droite ligne des précédentes réformes libérales de l'enseignement supérieur, dont la situation est déjà très précaire : à Angers, ce sont en moyenne 95 heures complémentaires par an qui sont effectuées par les enseignant·e·s-chercheur·e·s pour compenser le manque de personnel. Au-delà de ce simple enjeu du manque d'effectifs, nous nous opposons à la mise en concurrence des enseignant·e·s-chercheur·e·s et chercheur·e·s entre eux·elles et exigeons un financement de la recherche à hauteur de nos besoins, et non plus seulement sur des critères comptables.

A ce titre, nous apportons notre soutien aux motions adoptées en assemblées générales à l'Université d'Angers, et au cours de la coordination nationale des facs et labos en lutte. Face à un gouvernement de plus en plus replié sur lui-même, il nous apparaît nécessaire d'appeler au soutien des mobilisations en cours, et à leur renforcement dans les semaines à venir, et jusqu'à satisfaction de nos revendications.

Adoptée à l'unanimité des membres du Conseil de gestion, moins une abstention.